

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1984)

**Heft:** 732

**Rubrik:** Zurich

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**16 juin 1983.** Les débats au Conseil national sur les perspectives budgétaires 1984-1986 (du 21.10.82) tournent au plaidoyer en faveur d'un accroissement de l'aide au développement.

**20 juin 1983.** Le conseiller national Ott, ainsi que 67 autres conseillers nationaux, déposent un postulat qui invite le Conseil fédéral à renoncer à ses intentions de réductions, et à élaborer des alternatives qui seraient plus favorables à l'aide au développement, dans le cadre du plan financier 1984-1987.

**27 juillet 1983.** Lors de la traditionnelle interview télévisée du 1<sup>er</sup> août, Pierre Aubert, président de la Confédération, relève l'absolue insuffisance de notre aide au développement.

**29 septembre 1983.** La pétition «Aider aujourd'hui pour survivre demain», munie de 206 412 signatures, est remise par l'ambassadeur Marcuard au président de la commission des pétitions du Conseil national.

**7 octobre 1983.** Le postulat Ott du 20.6.83 en faveur d'une augmentation de l'aide publique au développement est accepté par le Conseil national.

## PÉTITION GELÉE

**27 octobre 1983.** Le budget 1984, rendu public par le Conseil fédéral, se base sur les perspectives budgétaires énoncées le 21.10.82 et ne tient aucun compte des souhaits exprimés par la pétition.

**23 novembre 1983.** La Commission des finances du Conseil national décide de ne pas traiter de la pétition «Aider aujourd'hui pour survivre demain» en même temps que du budget 1984, mais plus tard, lors du plan financier 1984-1987. La commission des Etats se rallie finalement à cette proposition; même si, dans un premier temps, elle avait émis le souhait — fait inhabituel — de séparer la pétition du reste des affaires à traiter et de la renvoyer à la fin de la session d'hiver.

**6 décembre 1983.** Lors de la session des Chambres, une proposition est faite au Conseil national d'augmenter le budget 1984 de 50 millions de francs en faveur de la coopération au développement, dans le sens de la pétition; proposition refusée par 67 «non» contre 21 «oui», et en l'absence de nombreux parlementaires...

## RETOUR À 1982

**26 janvier 1984.** Dans les nouvelles lignes directrices pour la législature 1983-1987 et le plan financier y relatif, le Conseil fédéral revient partiellement sur ses intentions d'économies du 21.10.82; il propose de renoncer au plafonnement de l'aide fixe à 0,26% pour passer, dès 1987, à 0,31% du PNB accordé à l'aide au développement.

## ZURICH

### Quand les radicaux mettent le paquet

*Ouvrons l'enveloppe que les membres du Parti radical zurichois ont reçue il y a quelques jours. Elle contient une invitation à l'assemblée des délégués, à laquelle tous les membres ont le droit d'assister, une invitation à une journée de travail et d'information sur la politique énergétique, une invitation à une journée de travail sur la mise en vigueur de la loi sur l'environnement et le programme des séminaires de formation pour 1984. La journée sur l'énergie, convoquée en prévision des votations de septembre, permettra d'entendre la «crème de la crème», MM. Michael Kohn (Motor Columbus), Piero Hummel (BBC) et Jagmetti, conseiller aux Etats. Les groupes de travail bénéficieront des lumières de collaborateurs de la Société pour le développement de l'économie suisse, du Vorort, de la direction de l'économie publique du canton de Zurich, d'Elektrowatt et nous en passons.*

**5 mars 1984.** Le Conseil fédéral adopte les mesures d'économies prévues pour 1984 (programme correspondant). Celles-ci comprennent des réductions de l'aide au développement pour un montant de 77 millions de francs en 1986 et 87 millions en 1987. Conséquence en cas d'adoption par le Parlement: l'aide publique au développement atteindra 0,31% du PNB en 1987, au lieu du 0,34% prévu.

**22 mars 1984.** L'OCDE félicite la Suisse pour la qualité de son aide au développement. Et regrette d'autant plus la faible quantité de celle-ci.

**15 mai 1984.** Le Conseil fédéral présente le nouveau crédit cadre pour la coopération au développement et l'aide financière: 1,8 milliard de francs répartis sur trois ans.

Suite à la session d'été des Chambres.

*Même ambiance pour l'étude de la loi sur l'environnement.*

*Quant à la formation des membres, elle prend forme dans des séminaires de base à deux niveaux, ouverts à tous les membres, le deuxième niveau ne pouvant pourtant être atteint qu'après participation au séminaire I (notons aussi qu'un séminaire pour les cadres est prévu pour les nouveaux dirigeants des sections).*

*Les journées de travail durent un jour, dans un hôtel du canton de Zurich. Les séminaires ont lieu au vert, dans le canton de Zug; ils durent deux jours, du vendredi après-midi au samedi après-midi.*

*Les radicaux zurichois n'ont pas le monopole d'une formation solide de leurs membres, mais ils sont certainement parmi ceux qui l'ont prise le plus au sérieux. Est-ce vraiment un hasard s'ils tiennent le haut du pavé et donnent le ton dans la vie politique suisse? L'air du temps est au conservatisme dur, dira-t-on. Certes, mais l'air du temps, ça se fabrique aussi.*